

Reflex

Saint-Joseph-de-Rivière

Le mot du Maire 3

Au Village 4

- Actualités
- Animations
- Aménagements
- Environnement
- Ecole
- Bibliothèque
- Assainissement non collectif
- Brèves, parole à l'opposition
- Finances

Dans nos associations 20

- Le Sac à Jouets
- Le Sou des Ecoles
- Association Familles Rurales
- Association Sportive Riviéroise
- VTT Chartreuse

En Chartreuse 22

- Élément-terre
- Broyage/Compostage,

Infos pratiques 24

SOMMAIRE

BULLETIN MUNICIPAL

n°140

1er SEMESTRE 2024

LE REFLEX Mairie de St Joseph de Rivière
Directrice de la Publication :
Marylène GUIJARRO Maire
Tirage : 550 exemplaires
Conception : Mairie de St Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution.
Imprimerie Notre Dame Montbonnot.



Le mot du Maire



*Chères Riviéroises, Chers Riviérois,
Que d'eau, que d'eau !!*

Cette citation du président Mac Mahon peut très bien s'appliquer à Saint Joseph.

Après les pluies de printemps, les sols sont gorgés d'eau et les derniers orages n'ont pas épargné notre village .

Plusieurs dégâts sont à déplorer sur l'impasse de la Guillaumière mais également aux Jolys.

Malheureusement, le changement climatique va accentuer ces phénomènes et nous devons rester vigilants en prenant toutes les précautions nécessaires pour prévenir les futurs débordements.

Mai et juin sont des mois favorables aux manifestations de tous ordres et je remercie les associations qui n'ont pas baissé les bras et ont maintenu leurs programmes malgré le temps incertain.

Les services techniques, quant à eux, jonglent entre deux averses pour tondre, désherber, planter, et je ne doute pas que vous serez indulgents si vous constatez que tout n'est pas réalisé dans les temps.

Certains travaux de la commune ont également pris du retard et les plannings sont modifiés mais non oubliés.

Nous ferons de notre mieux pour honorer les délais.

Saint Joseph a connu lors du week-end de l'Ascension d'autres débordements !

Des containers poubelles ont été jetés dans le ruisseau, d'autres brûlés, et des cambriolages ont eu lieu sur la commune.

Ces dégradations malheureuses impactent directement les administrés et ont un coût non négligeable pour les collectivités.

Malgré cela, Saint Joseph reste un village où il fait bon vivre et l'équipe municipale reste mobilisée pour améliorer chaque jour votre quotidien.

La pause estivale qui s'annonce devrait permettre à chacun de se reposer un peu avant de reprendre les dossiers de la traversée du village, du recensement des chemins ruraux, de la sécurité routière des Grollets au Pont Demay et du diagnostic thermique des bâtiments.

Que l'été vous soit doux et ensoleillé, reposant et ressourçant, ponctué de belles rencontres afin de vous retrouver tous en pleine forme à la rentrée !

Bonnes vacances !



*Votre Maire,
Marylène GUIJARRO*

Actualités

Démission d'un conseiller municipal

Par courrier du 16 mai 2024, Monsieur Nicolas SUCHIER a souhaité mettre fin à son mandat de Conseiller Municipal.

Conformément à l'article L270 du Code Electoral, Madame Chistelle COMINOTTO, suivante sur la liste « Avec vous pour un nouvel horizon » dont faisait partie Monsieur SUCHIER lors des dernières élections municipales, a été installée en qualité de

conseillère municipale lors du conseil municipal du 3 juin dernier.

Je remercie Nicolas pour son implication tout au long de ces quatre années, pour ses remarques pertinentes et pour son aide technique sur le dossier des panneaux photovoltaïques de l'école, et lui souhaite bonne continuation dans ses projets personnels !

Je souhaite la bienvenue à Christelle dans l'équipe municipale en l'encourageant car ce n'est pas facile de rentrer en cours de mandat.

Vous avez dit RETRAITE ?

C'est au début du printemps que Jean François est parti pour d'autres horizons

Jean François Charlot, l'un de nos agents techniques, a pris une retraite bien méritée en mars 2024.

Originaire de Saint Julien de Ratz, Jeff (comme tout le monde le surnomme) a intégré l'équipe des services techniques, le 17 septembre 2001, il y a de cela 23 ans !

Au fil du temps, il a su mettre son expérience et sa connaissance de la forêt au service de la commune et s'est intéressé très rapidement à l'eau et à l'assainissement.

Les réseaux, les réservoirs et le fonctionnement de la station d'épuration n'ont plus aucun secret pour lui !

Son bon sens paysan et son amour du territoire de Chartreuse nous ont aidés, bien des fois, dans nos prises de décisions et les solutions techniques de Jeff ont toujours été pertinentes.

Habitué depuis sa jeunesse aux travaux difficiles et cela sans se ménager, nombre de ses collègues ont eu des sueurs froides sur les chantiers. Jean François étant un peu casse-cou, ne respectait pas vraiment les consignes de sécurité, au grand dam de l'agent de prévention !

Ayant un caractère bien trempé, ses prises de position et ses jurons raisonnent encore dans l'atelier !

Nous remercions Jeff pour son implication et lui souhaitons la plus belle des retraites, sans trop de travail, une belle santé, et beaucoup de sorties chasse et nature !



Le service technique s'agrandit ?

La communauté de nos agents techniques s'est agrandie.

En effet, c'est une petite Théa qui vient d'arriver au foyer de Lilian Damiron !

Toutes nos félicitations à la maman et au papa, avec une pensée pour Enzo qui accède au grade de grand frère !

Nous espérons que les nuits seront douces pour Lilian afin qu'il reste opérationnel !

Bienvenue à John !



Un allié de poids est arrivé pour prêter main forte à nos agents techniques, peut-être l'avez-vous déjà vu circuler sur nos routes ?

Attendu depuis plusieurs années, un tracteur John Deere, de chez Curtet Chartreuse Service à Saint Laurent du Pont, est venu compléter le parc des véhicules du service.

Les agents vont pouvoir ainsi gagner un certain confort de travail et du temps sur les chantiers. Ils peuvent désormais accomplir certaines missions demandant force de levage et puissance de tractage, qui n'étaient pas possibles jusqu'à ce jour.

Avec ce véhicule les agents sont aussi plus visibles et en sécurité sur le bord de la route et plus particulièrement de la départementale où les usagers n'ont pas forcément tendance à ralentir à l'approche des chantiers.

Actualités

Commémoration du 8 MAI 1945

Le 8 mai 1945, prenait fin la Seconde Guerre mondiale en Europe. Devant les alliés et la France, l'Allemagne nazie capitulait sans condition. Cette date historique voyait la restauration de la France dans la dignité et l'indépendance.

Après plus de cinq années de conflit, la guerre a fait 50 000 000 de morts militaires dont une majorité de civils.

Parmi eux, on dénombre 600 000 Français. La résistance a payé un lourd tribut pour la libération du pays.

A Saint Joseph de Rivière, sous un ciel nuageux mais clément, les représentants de l'UMAC-ACPG (Union des Mutilés Anciens Combattants et Anciens Combattants Prisonniers de Guerre), du Souvenir Français et de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie), avec son Président M. Roger Ippolito se sont réunis pour célébrer l'armistice et rendre hommage en déposant des gerbes de fleurs aux Monuments aux Morts.

Madame la Maire, Marylène Guijarro, a lu à l'assemblée le message ministériel.

En présence de Madame la Maire de Saint Laurent du Pont, Céline Boursier, entourée par les sapeurs-pompiers et les porte-drapeaux, l'orchestre d'harmonie a ponctué en musique cette cérémonie.

Pour clore cette commémoration, en collaboration avec les enseignantes de l'école, un groupe d'élèves a lu le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre).

Un moment de convivialité a été proposé à l'ensemble des personnes présentes au bar Chez Yves ainsi que sur la place de l'Eglise pour partager le pot de l'unité.



La commune fête ses aînés !

Ils ont soufflé leurs 90 bougies ! Joséphine Torelli, Marie-Thérèse Francillon et Jean Berthoin sont nos plus jeunes nonagénaires ! Nous leur souhaitons un bon anniversaire et de belles années à venir à St Joseph de Rivière où il fait bon vivre !

Ce sera bientôt au tour de Marie-Renée Benezeth, Inès Perlon et Rose Mascoli de fêter leur 90ème printemps !



Service d'accueil minimum

La municipalité recherche des personnes volontaires pour participer à l'accueil des enfants dans le cadre du SMA (service minimum d'accueil) en cas de grève à l'école.

En effet, dès que la grève est suivie par plus de 25 % des enseignantes (soit 2 enseignants pour notre école), il convient de mettre en place le service minimum d'accueil.

Cet engagement implique d'être disponible en cas de grève et de reporter vos activités habituelles ou prévues.

Cette liste est ensuite transmise, pour vérification, à la direction de services départementaux de l'Education Nationale et également, pour information, aux représentants des parents d'élèves.

Ce n'est qu'avec un nombre suffisant de personnes que l'accueil des enfants en cas de grève à l'école pourra être mis en place. Faute de volontaires, les parents d'élèves devront s'organiser individuellement pour garder leurs enfants le cas échéant.

Nous invitons toutes les personnes intéressées ou souhaitant plus de renseignements à se faire connaître en mairie.

Actualités

Savoir-vivre entre voisins



Après les quelques ponts dont nous avons bénéficié cette année, les règles de civisme concernant le respect des limitations horaires du bruit, les dimanches et jours fériés, n'ont pas toujours été au cœur des préoccupations de certains d'entre nous.

Un arrêté préfectoral datant de 1997, toujours en vigueur, fixe des règles pour accorder à tous des moments de tranquillité.

Pour rappel, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le village face au vandalisme

Des dégradations et des vols ont eu lieu sur notre commune dans le courant du mois de mai.

Il est déplorable de constater que des poubelles ont été jetées dans le ruisseau, des containers de tri ont été incendiés et des commerces ont subi des cambriolages.

Ces dégradations engendrent des coûts supplémentaires pour notre commune et la communauté de communes.

Un village sous vidéo-surveillance ?

Ce n'est pas le souhait de la municipalité qui préfère ne pas s'immiscer dans la vie quotidienne des administrés.

Pour ne pas en venir à cette solution, nous invitons les habitants à faire preuve de civisme et de vigilance en signalant tout comportement suspect à la gendarmerie.

Objets perdus

Vous avez égaré des clés, vos lunettes ou un autre objet ? Peut-être vous attend-t-il à l'accueil de la mairie.



Certains objets perdus sur la commune nous sont amenés ou laissés dans la boîte aux lettres.

Si le propriétaire n'est pas identifiable, nous le conservons jusqu'à ce qu'il soit récupéré.

Les objets de valeur et portefeuilles sont envoyés à la gendarmerie.

N'hésitez pas, en cas de perte d'un de ces petits objets qui n'a de valeur que pour vous, de passer à l'accueil de la mairie.

Containers cartons

Notre commune a fait l'objet d'une expérimentation par la communauté de communes par l'installation provisoire de bacs à cartons.

Cette expérience s'est révélée concluante.

Dans l'attente de l'installation de bacs à cartons définitifs sur notre commune, la municipalité met à votre disposition des containers à cartons.

A noter : ceux-ci doivent être écrasés ou dépliés pour être disposés à plat dans les bacs, seuls les cartons bruns sont les bienvenus !

DÉGRATIONS !

Saint-Joseph-de-Rivière
victime d'actes de vandalisme

Des dégradations impactant la qualité du service de collecte des déchets (incendie de bacs ordures ménagères et point tri) ont eu lieu. Nos agents mettent tout en œuvre pour remplacer le matériel volé, cassé ou incendié.



www.coeurdechartreuse.fr

Actualités

Chantiers internationaux

L'association Concordia favorise les échanges inter-culturels et intergénérationnels à travers différents projets :

- Les chantiers internationaux de bénévoles : dès 15 ans, de 2 à 3 semaines, en France ou dans le monde.

Un chantier international, c'est avant tout une expérience enrichissante de la solidarité que ce soit au sein de sa ville, de son pays ou à l'étranger.

D'un point de vue personnel, cet engagement permet d'aller à la rencontre d'autrui, de découvrir et d'apprécier les populations, des coutumes et de traditions différentes des siennes.

- Le Corps Européen de Solidarités (CES) : de 18 à 30 ans, de 2 à 12 mois en Europe.

Financé par l'Union Européenne, le corps Européen de Solidarité regroupe des missions plus ou moins longues, qui se déroulent à l'étranger (pays de l'UE). C'est une « rupture » avec son quotidien, son travail ou ses études : l'occasion de découvrir une langue, de s'engager, de travailler, de rencontrer des personnes différentes et de faire de nouveaux choix de vie. Ces missions peuvent être individuelles ou en équipe et se déroulent au sein d'une association.

- Le Service Civique : de 16 à 25 ans, de 6 à 12 mois en France et en Italie.

Tout au long de l'année, en France ou ailleurs, l'association Concordia propose des projets à thématiques variées ouverts à toutes et à tous !

Tous les détails sur : <https://www.concordia.fr/>

Certification Identité numérique

La mairie des Echelles, qui est accréditée pour certifier l'identité numérique, propose aux usagers qui le souhaitent d'effectuer cette démarche via son service passeport – carte d'identité, située à la Maison France Services des Deux Guiers, Bâtiment le Forum, 47 rue Jean-Jacques Rousseau 73360 Les Echelles.

Cette démarche prend 5 minutes et nécessite une prise de rendez-vous préalable via le site : <https://www.rdv360.com/echelles-73360-les-echelles> ou en contactant la Mairie au 04 79 36 60 49.

Elle est réservée aux personnes majeures, possédant une carte d'identité électronique délivrée depuis mars 2021 et un smartphone compatible.

Le Pont à bascule

L'équipe municipale poursuit ses projets d'amélioration de notre cadre de vie et de sauvegarde de notre petit patrimoine. Ainsi après mûre réflexion est-il apparu dommage de ne pas conserver notre poids public pour rappeler l'histoire de notre commune.

Cet ouvrage très technique méritait de continuer à vivre et d'être remis en valeur.

Un poids public est installé à Saint Joseph de Rivière en 1865 à l'entrée du Bourg, le long de la Départementale. Il s'agit alors d'un pont à bascule. Il sera remplacé en 1904 et 1945 pour s'adapter aux besoins et aux techniques de pesage. En 1947, le système de pesage est démonté...

Bien sauvegardé dans notre local de stockage, l'ancien système de mesure méritait de retrouver sa place et être mieux exposé. Le pont à bascule va être réaménagé.

La maçonnerie va être reprise avec l'ouverture d'une baie vitrée ainsi qu'une charpente à deux pans et un nouveau platelage pour permettre la circulation des véhicules. Le platelage sera réalisé avec des poutres en chêne "dans la plus pure tradition", elles seront posées par les employés municipaux qui peuvent désormais entreprendre ce type de travaux à l'aide du tracteur récemment acheté par la commune.

L'installation d'une vitrine permettra l'exposition de l'ancien système de pesée manuelle avec des poids.

Le système de pesée électronique sera mis à jour et maintenu, mais ne donnera que des valeurs indicatives non homologuées sans contrepartie financière.

Les travaux devraient débuter d'ici l'été et s'étaler jusqu'en septembre 2024.



Animations

Fête de la Musique

Malgré une météo très incertaine, la fête de la musique a eu lieu à Saint Joseph de Rivière samedi 15 juin !

Le public, venu en nombre de St Joseph ou d'ailleurs s'est rassemblé sur la place de l'église pour un moment musical festif. Les associations de la Truite des Fontaines et du Sac à Jouets ont proposé restauration salée, sucrée et boissons.

Nul doute que cette soirée fut une réussite !



Un cirque à Saint Joseph !

Ce fut une grande première pour la commune d'accueillir sur notre sol un cirque itinérant, grâce à l'engagement d'une de nos conseillères municipales. Ainsi, en ce long week-end de l'Ascension, le cirque FANTASIA a déployé ses installations du 6 au 16 mai, permettant d'offrir un spectacle les après-midi des mercredi, jeudi, samedi et dimanche.

Pour celles et ceux qui ont pu assister à ces représentations (à un prix raisonnable), le spectacle « la légende de la jungle » d'environ 1h30 hors entracte était de qualité. La famille ARTIGUES, composée de 5 personnes, a largement exposé tous ses talents pour nous offrir une représentation digne des cirques traditionnels. La ménagerie composée de chameaux, lamas, chèvres, chevaux et serpents a été particulièrement appréciée.

Le seul emplacement véritablement compatible a été la plateforme du plan d'eau et ces professionnels ont su s'implanter pour laisser libre au mieux l'accès au plan d'eau et à quelques places de stationnement.

Notre interlocutrice a déclaré avoir été enchantée de leur venue ici, dans ce joli décor et avec ce bon accueil et envisage de revenir nous voir l'année prochaine si l'occasion se présente.

Nous avons été satisfaits du soin apporté à leur installation et à la remise en état des lieux à leur départ. C'était sans nul doute une excellente première expérience pour notre commune et le territoire dans son ensemble.

Saint Joseph d'hier et d'aujourd'hui

Une exposition sur le thème de « Saint Joseph d'hier et d'aujourd'hui » aura lieu le 12 octobre prochain à la salle d'animation rurale.

Organisée et animée par des Riviérois passionnés par l'histoire de notre commune, venez découvrir ou redécouvrir le Saint Joseph de Rivière de votre enfance... Photos, documents et éléments d'antan seront présentés, flashbacks, nostalgie partagée par le souvenir de la vie d'autrefois.

Rdv samedi 12 octobre à partir de 14h30.



Aménagements

Liaison piétons cycles et jeu de pétanque

La liaison piétons-cycles de 3m de large (conformément aux règles définies) entre le centre bourg depuis le Foyer de vie et la Via Chartreuse au niveau du stade est réalisée ce mois de juin.

Un nouveau tronçon de 60m a été construit entre le bout du chemin de Ferrière et le chemin du plan d'eau. Il est clôturé des deux côtés par des barrières type cavalières avec double lisse pour éviter les atteintes aux parcelles voisines qu'il convient de respecter. Un embranchement permet d'aller vers le plan d'eau n°1 pour rejoindre au final le City stade.

Ce tronçon doit aussi permettre un accès aux pompiers à la prise d'eau située à l'étang n°1.

Le reste de la liaison a été aménagée sur les chemins existants de la Tournerie jusqu'au stade. Le seul tronçon partagé avec les voitures est la portion du chemin de la Tournerie sur environ 80m.

Dans le même temps, la commune a souhaité aménager un terrain de pétanque à proximité du City stade. Ce terrain de 15m par 12m est conçu selon les dimensions réglementaires et permet d'avoir 4 couloirs de jeu de 3m. A la périphérie, des bandes enherbées ont été aménagées pour donner plus d'espace aux joueurs avant la retombée des talus. Le revêtement en gravier fin a été choisi « à dire d'expert » pour offrir une surface de jeu optimale. Des bancs devraient agrémenter cet espace.

Les travaux de finition seront réalisés avec les employés communaux pour délimiter le pourtour du jeu à l'aide des poutres en bois récupérées à la bascule, dans le cadre de sa rénovation, et au besoin de quelques poteaux en bois récupérés lors de la dépose de la ligne électrique aérienne.

Quelques arbres devraient ensuite venir apporter un peu d'ombrage à cet espace de jeu.

Il est envisagé de créer un point d'eau à proximité qui pourra également servir au club de VTT dont le départ des circuits est fixé à cet endroit.

Un espace de loisirs qui prend forme et qui grâce à cette nouvelle liaison sera facilement accessible à partir du centre Bourg en toute sécurité.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions concernant l'aménagement de cette zone, sachant qu'il nous faudra conserver une bonne capacité de stationnement à cet endroit.



Travaux aux étangs

La municipalité a décidé la programmation du curage et de l'aménagement de l'étang numéro 1, proche de la route.

Ces travaux consisteront essentiellement à l'assèchement, au curage de l'étang et à la reprise des abords de l'étang (défrichage, renforcement de la digue, ouvrages de vidange, création de roselières et de haut fond pour une meilleure biodiversité des espèces). Ces travaux débuteront à l'automne si la municipalité obtient les subventions attendues.

Les amoureux des bancs publics

Pour répondre à la requête des administrés et dans l'optique d'améliorer le cadre de vie, l'équipe municipale via la commission écologie a commencé à élaborer un programme global d'installation de bancs publics et éventuellement de tables pique-nique à différents endroits du centre bourg et des hameaux.

Afin de profiter pleinement des circuits et promenades, ces espaces permettront de ménager des pauses « détente » et « gourmande ».

Une première liste a été élaborée et peut servir de base à un début de réalisation.

N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes à ce sujet et nous adresser vos suggestions, soit sur la messagerie de la mairie, soit en déposant un document à l'accueil. Nous pourrions ainsi répondre au mieux à vos attentes.

Aménagements

Aménagement traversée du centre Bourg

Le bureau d'études AlpEtudes a bien relancé les travaux d'études préparatoires pour un bon déroulement de la phase de concertation et d'échanges avec les habitants.

Le 27 janvier, une réunion avec les riverains situés côté droit de la route (boulangerie / bar) a été organisée spécifiquement en raison des limites actuelles du domaine public qui n'intègre pas les trottoirs existants.

La phase de concertation s'est traduite par la réunion publique qui s'est tenue le 7 mars dernier. Elle a réuni environ 80 personnes. La synthèse des réponses au questionnaire qui avait été diffusé avec un précédent Reflex (plus de 150 contributions), a été restituée.

Cette réunion a permis un échange nourri entre le public, l'équipe municipale et le bureau d'études.

Le 6 mai une réunion spécifique a été organisée à l'intention des commerçants, professionnels et restaurateurs du centre Bourg afin de recueillir leurs remarques et attentes particulières.

Le vendredi 27 mai, une réunion technique a été organisée avec le responsable du service routier du

Département - Territoire Voironnais-Chartreuse pour échanger sur les principes d'aménagement à respecter pour la route départementale. Cette route à fort trafic est classée dans le réseau départemental comme un axe structurant important et cela implique un certain nombre de règles à respecter.

La réunion avec les autres riverains de la route départementale sera programmée prochainement pour également examiner les limites du domaine public et les possibilités d'aménagement qui en découleront.

Sur la base de ces consultations le bureau d'études devrait nous proposer un avant-projet vraisemblablement début août. Il contiendra des variantes et des options et sera accompagné d'une première estimation décomposée en tranches de travaux.

Cela nous permettra de préciser le projet et d'alimenter la suite des échanges avec la population. Il nous permettra de commencer à solliciter les aides financières de nos partenaires habituels (Etat, Région, Département principalement et éventuellement des Fonds Européens).

Une campagne de mesures de vitesse sur 8 à 10 jours au centre bourg sera réalisée prochainement par le Département par la pose d'un compteur vers le milieu de la traversée.

Cheminement piétons vers les Lards

Les travaux de sécurisation depuis les Lards, jusqu'au centre Bourg ont été réalisés ce début d'année. S'agissant des travaux le long de la route départementale, le Conseil Départemental a été consulté et a donné ses prescriptions (notamment pour les potelets).

Il faut ici remercier certains riverains (Séverine Cottin, la famille Trabbia et Evelyne Fetaz) qui ont permis d'établir une largeur suffisante de la voie piétonne pour rendre cet aménagement homogène et confortable.

Les travaux ont été réalisés, après consultation de différentes entreprises, par l'entreprise ERDB de BARBY qui a su intervenir en perturbant le moins possible la circulation.

Les plantations réalisées par les employés communaux devraient à terme créer un petit écran arbustif et fleuri qui donnera une meilleure sensation d'isolement de la circulation automobile et incitera les véhicules à rouler de manière plus respectueuse dans ce secteur en agglomération.

Cet aménagement vient compléter le radar vitesse ainsi que les marquages 50km/h au sol pour bien marquer la limitation de vitesse.

Cette opération a entraîné une dépense de 34 234.40€ TTC pour laquelle la commune a bénéficié d'une aide du Département au titre des opérations de sécurité d'un montant de 15 750.00€.

Il semble que cet aménagement ait depuis fortement favorisé les déplacements à pied des habitants du secteur.



Aménagements

Nouveau lavoir

Le lavoir est bientôt ouvert à tous, seuls de petits détails restent à régler pour son parfait achèvement.

Le délai de livraison des matériaux s'est souvent révélé assez long. De même, il a fallu tenir compte du plan de charge des entreprises et de la météo capricieuse.

Nos employés communaux ont largement contribué à cette réalisation par les travaux de peinture de la charpente, des travaux de fontainerie pour l'alimentation en eau (qui ne sera pas potable car provenant du ruisseau) et par la pose des poteaux périphériques et des attaches vélos «Cœur de Chartreuse».

Des aménagements supplémentaires (bancs, bac à fleurs...) sont prévus. Les réflexions sont en cours afin de mettre en lumière de manière harmonieuse ce nouvel espace.

Très prochainement, un nouvel emplacement plus discret pour les containers poubelle sera réalisé par nos soins à proximité.

Nous souhaitons que ce lieu réaménagé devienne un espace agréable et convivial pour les habitants comme pour nos visiteurs.



Local périscolaire personnalisé

L'accueil de loisirs va s'embellir d'une fresque réalisée par un artiste graphiste.

Au préalable, la municipalité a sollicité plusieurs sociétés dont les projets ont été présentés aux enfants de l'école.

Le directeur du périscolaire, en collaboration avec la directrice de l'école et les enseignantes, a organisé un vote par les enfants du projet retenu.

C'est donc une fresque choisie par les enfants qui viendra colorer les murs de l'accueil de loisirs d'ici l'été !



Enfouissement lignes HTA

La mise en souterrain des lignes haute tension HTA des secteurs Fond de Rivière, En Rivière, Bottey et Côte Jaillet touche à sa fin. Le nouveau poste de transformation au chemin du Morard a reçu récemment son nouvel «habillage» qui le rend de bonne facture.



Reste à réaliser la pose de 2 poteaux, l'un près du poste cabine haute situé en bordure de la route départementale (qui sera démolie), l'autre en bas de Côte Jaillet (pour le raccordement du réseau vers les Lards), et quelques petites réouvertures de tranchées très localisées pour effectuer les raccordements électriques.

La mise sous tension du réseau « haute tension » entre le poste «Tournerie» et le poste « Morard » aura lieu début juillet.

La mise sous tension du réseau « basse tension » allant au poste «Morard» se fera fin juillet.

Pour la partie Bottey le Haut, entre le poste « Morard » et Côte Jaillet – carrefour des Lards, l'intervention est prévue début septembre.

Enedis terminera par la partie St Joseph de Rivière / St Laurent du Pont en fonction des possibilités d'accès au poste privé du site Botta sur la route de St Laurent du Pont.

La dépose des lignes et supports + poteaux et la démolition (partielle ou totale) de la cabine haute se feront au plus tard début 2025. Enedis nous communiquera ultérieurement les dates précises.

Environnement

Création de mares

Dans le cadre d'un Appel à projet de l'agence de l'eau porté par le SIAGA, il est prévu la création d'un réseau de mares sur des emprises foncières disponibles et au droit de zones humides déjà identifiées.

En effet, depuis une cinquantaine d'années, la régression des zones humides, des surfaces herbagères et l'évolution des pratiques d'élevage, ont fait disparaître un grand nombre de mares, si ce n'est la totalité dans certains secteurs. Cette situation est avérée par des campagnes d'inventaires récents qui se sont révélées infructueuses. Cette régression ou disparition a eu une répercussion sur les espèces qui en sont dépendantes (plantes et invertébrés aquatiques, amphibiens...).

Sur la commune de Saint-Joseph de Rivière sont présentes 3 espèces d'amphibiens (grenouilles agile, rousse et triton palmé) avec une valeur patrimoniale importante, mais avec des populations dont la pérennité n'est pas garantie. Ces créations de mares auront un effet de renforcement ou de colonisation des populations de ces espèces.

L'objectif sur la commune est la création de 5 mares sur le foncier dont le SIAGA assurera la gestion pérenne. Les travaux doivent être réalisés cet été lorsque les conditions météorologiques le permettront.

Article du SIAGA

NB : les mares auront une superficie de 10 à 20m² chacune



Distribution pièges à frelons

Afin de prendre part à la campagne de piégeage des frelons asiatiques, la municipalité a fait le choix d'investir dans l'achat de 100 pièges approvisionnés auprès de l'organisme Apiculture.com.

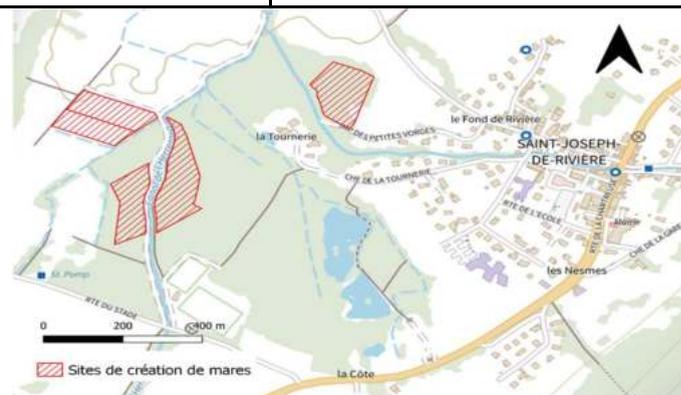
L'objectif était de recenser les captures afin de les communiquer au GDS de l'Isère.

La distribution gratuite de ces pièges à frelons a été lancée le 25 mars dernier. Au total, 70 pièges ont été distribués aux administrés Riviérois.

Cependant, trop peu de personnes ont communiqué leur prise.

La municipalité s'interrogera donc quant à la répétition de cette campagne de piégeage pour l'année à venir.

Espèce	Photo (crédits Manuel Bouron CEN73)
Triton palmé	
Grenouille agile	
Grenouille rousse	



Environnement

Les renouées envahissent la Via Chartreuse

Le département finance une expérimentation sur 3 ans d'un éco-pâturage par des chèvres de Rove, afin de contenir et éradiquer la renouée du Japon gênant l'exploitation de la Via Chartreuse. Cette mission est assurée par le Groupe Economique Solidaire Adéquation via ses entités Emplois Verts de Chartreuse et Coccinelle Verte. Cette expérimentation a débuté ce printemps 2024.

Le Département a mandaté le bureau d'études INGEROP pour assurer le suivi écologique et évaluer l'efficacité de cette mesure expérimentale.

La 4C est gestionnaire de la Via Chartreuse et assure l'interface si besoin avec les collectivités intéressées ou compétentes sur le sujet des invasives qui peuvent réaliser leurs propres études par ailleurs.

... La commune agit contre les invasives

La lutte contre les plantes invasives est un sujet important pour la protection de la flore endémique et de la biodiversité.

Les renouées asiatiques, très présentes sur le site communal du plan d'eau, en sont un exemple type.

Des secteurs sont traités par écopâturage grâce aux chèvres du Rove et d'autres sont régulièrement fauchés. Il existe également un autre moyen qui est de priver ces plantes invasives de lumière en leur ajoutant un couvert végétal d'arbustes.

Un premier semis de noisetiers a été pratiqué l'année passée et la mise en place de jeunes plants était à l'ordre du jour du jeudi 4 mars.

Ce sont les élèves de la classe de CP équipés de pelles à jardiner qui ont réalisé cette plantation avec enthousiasme et application. Ils se sont montrés curieux et déjà très au fait des problèmes écologiques actuels.

Sureaux, noisetiers, cornouillers et prunelliers ont été mis en place, gageons que ces arbustes grandiront bien grâce aux soins que nous ne manquerons pas de leur prodiguer.



Mise à jour des chemins ruraux

Les chemins ruraux relèvent du domaine privé de la commune et représentent un patrimoine non négligeable.

Ils répondent à trois conditions : être propriété de la commune, être affectés à l'usage public et ne pas être classés dans la voirie communale.

Le Conseil Municipal de Saint Joseph a délibéré pour procéder à leurs recensements.

Le dossier a été confié à la société « Coordonné ».

A partir de documents d'archives, du cadastre, de données du Parc de Chartreuse et de celles de la commune de Saint Joseph, un premier plan a été établi.

Des visites sur le terrain ont permis de lever certaines interrogations ou anomalies.

Suite à une présentation au conseil municipal et après échanges, un second plan a été défini.

Une réunion publique sera organisée le jeudi 12 septembre à la salle d'animation rurale afin de vous présenter le travail en cours et répondre à vos interrogations. Une enquête publique sera menée par la suite.



RÉUNION PUBLIQUE

Mise à jour
des voies communales
et chemins ruraux
de Saint Joseph de Rivière

JEUDI 12 SEPTEMBRE – 19H
Salle d'animation rurale

Ecole

FLAMME OLYMPIQUE SCOLAIRE



Nous avons accueilli le jeudi 28 mars la flamme olympique scolaire qui voyage d'école en école. A cette occasion, tous les élèves de la petite section au CM2 ont appris une chorégraphie réalisée dans la cour devant les parents.

Cela nous a permis de lancer le travail sur les jeux olympiques qui se finalisera par des olympiades début juillet.

CLASSE DE VOILE

La tradition se perpétue ... à la mer.

Super séjour au Pradet pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école !

Partis du 10 au 14 juin avec leurs enseignantes Mme Fayolle et Mme Falcon et des accompagnateurs bénévoles, dont l'ancien directeur M.Febvay, les écoliers ont bénéficié d'un temps magnifique et d'un beau soleil d'été.

Le vent a soufflé fort mais les enfants ont pu bénéficier d'une initiation à la voile sur des optimistes et ils se sont régalés ! De vrais moussaillons !

Ils sont revenus avec des souvenirs plein la tête, contents de retrouver leurs parents.



ENT ONE

L'école dispose depuis quelques mois d'un ENT «environnement numérique de travail». Chaque parent possède son identifiant personnel qui permet d'accéder aux informations concernant son enfant et la classe concernée : menu cantine, devoirs, sorties, photos... A partir de la rentrée prochaine, le site donnera uniquement les informations générales de l'école.

FESTIVITES

Après la fête du printemps du 12 avril où les enfants ont défilé dans les rues du village, déguisés sur le thème des JO, la kermesse de l'école aura lieu cette année **le vendredi 28 juin dans la cour de l'école**. Ce temps festif est organisé par le sou des écoles en partenariat avec les enseignants.

Au programme : jeux, spectacles, repas...
A vos agendas !!

Au revoir le préfabriqué

Il avait été installé à l'école dans les années 2000... il avait servi de salle de classe, d'accueil périscolaire, puis de lieu de stockage. Le préfabriqué qui se trouvait côté cour maternelle se retire.

Ce bâtiment énergivore n'était plus chauffé, il présentait des fuites et se délabrait. Propriété du département et n'ayant plus aucune utilité, il sera démonté et enlevé cet été par les services du Département.

La municipalité va sécuriser la cour dans l'attente d'une future installation en coordination avec la direction de l'école.

Restaurant scolaire

Les conditions de travail à la cantine scolaire (située du côté de la maternelle) se sont révélées peu ergonomiques pour tout ce qui concerne les manipulations nombreuses et répétitives liées au lavage, séchage et rangement de la vaisselle. En effet, les gestes à réaliser se révèlent assez pénibles et la solution retenue a été de réorganiser toute la chaîne de travail.

Pour ce faire, nous avons défini une nouvelle disposition générale de l'espace en lien avec les professionnels de l'équipement collectif en restauration et en associant le personnel concerné.

L'essentiel consiste à réaliser une ligne de travail adaptée aux gestes pratiqués par la réorganisation du mobilier existant, et la mise en place d'un nouvel évier professionnel et surtout d'une nouvelle installation de lavage-séchage.

Les employés techniques communaux réaliseront tout le travail préparatoire au niveau des sols, des murs et des équipements techniques de base (eau, électricité, chauffe-eau).

Ces travaux seront réalisés pendant la période de vacances scolaires de cet été et le budget consacré à cette opération s'élève à environ 22 000€ TTC.

Bibliothèque

L'équipe vous accueille :

Mercredi de 15h00 à 18h00

Jeudi de 16h00 à 18h30

Samedi de 14h00 à 18h00

En plus des documents à emprunter, la bibliothèque vous propose :

Un partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Isère, afin de répondre au mieux à vos besoins.

Des espaces confortables pour consulter sur place, qui ont été réorganisés pour faciliter vos recherches.

Des expo temporaires venant de l'artothèque de Grenoble ou d'artistes extérieurs.

Des animations construites à partir de lectures originales et des activités créatives, pour un moment agréable dans le partage et la convivialité.

La participation à des événements nationaux tels que *la Nuit de la lecture* et *les Arts du Récits*.

Un club lecture des « *Livres et vous* ».

Cette nouvelle année 2024 a commencé avec Les Nuits de la Lecture, sur le thème du corps.

A cette occasion, la bibliothèque a proposé aux enfants une lecture accompagnée d'un atelier créatif. Chacun a pu repartir avec son pantin articulé coiffé du chapeau qui voyage de tête en tête. Un agréable moment avec vous qui êtes venus nombreux.

Des corps paysages : une exposition photos

Exposition en noir et blanc du photographe amateur, François Perrault, exposée depuis le mois de janvier.

Des corps dans l'espace qui vivent et se déplacent mais dont l'objectif a fixé l'instant. L'œil imagine les mouvements du corps et s'en approprie l'histoire. L'artiste invite à un voyage dont il laisse au visiteur le dernier mot.

Samedi 13 avril a été l'occasion de le rencontrer et de se fondre dans ses paysages au cours d'un atelier « lecture et photographies » où l'imaginaire a permis tous les possibles.

Un beau moment de partage et de créativité à la bibliothèque.

Les photos prises lors de cet événement sont actuellement exposées avec celles de l'artiste. Soyez curieux et venez faire un détour pour le plaisir des yeux.



Radio couleur Chartreuse, la radio associative

Les premières chroniques de la bibliothèque visant à vous conseiller lectures et coups de cœurs sont bientôt à l'antenne. Vous pouvez écouter Radio Couleur Chartreuse sur trois fréquences : 92.2, 98.4 et 106 FM.

Vous pouvez également retrouver les podcast sur <https://www.radiocc.fr>

Nouveautés 2024

De nouvelles lectures sont arrivées à la bibliothèque. Venez découvrir les nouveaux romans, policiers, bandes dessinées et albums sans plus tarder. L'équipe se fera un plaisir de vous conseiller.

La bibliothèque recherche des bénévoles

La bibliothèque souhaite renforcer son équipe de bénévoles et recherche des personnes régulières pour effectuer une partie des permanences les mercredis et jeudis soirs. N'hésitez pas à passer pour échanger avec nous. Ça vous donnera peut-être envie de nous rejoindre.

Un grand merci à tous ceux qui viennent déjà aider à la bibliothèque.

La bibliothèque est un lieu d'accueil pour tous. C'est un espace de détente et de partage, un endroit pour vous retrouver. C'est un espace qui vous appartient, n'hésitez pas à exprimer vos besoins. Ici, on vous attend nombreux, seuls ou en famille, que vous soyez de passage ou pour vous attarder.

Assainissement non collectif

Du changement dans le règlement de service du SPANC



Le service de l'assainissement non collectif (SPANC) est un service public exercé par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse sur les 17 communes du territoire. L'activité du service est encadrée par un règlement de service : au-delà de présenter la législation en matière d'assainissement, ce dernier précise le montant des redevances, la périodicité des contrôles. Dans l'objectif de renforcer la lutte contre les atteintes aux sols et à la ressource en eau, des pénalités financières ont été adoptées par le conseil communautaire ; le règlement de service intègre les modalités de leur application.

Les visites de contrôle du SPANC sont obligatoires, avec une périodicité définie en fonction de l'état de conformité de l'ANC. Ces visites ne sont pas uniquement du contrôle : elles doivent également contribuer à trouver des solutions afin d'atténuer l'impact des installations non conformes sur le milieu naturel, faciliter l'entretien des différents ouvrages et indiquer les bonnes pratiques.

Quelles pénalités dans quelles situations ?

Dans certaines situations, la réglementation impose la mise en place d'un nouvel assainissement non collectif : c'est le cas lors d'un achat lorsque l'installation en place n'est pas conforme voire absente. Des travaux doivent alors être réalisés dans des délais impartis.

De la même manière, il n'est pas concevable que perdure un rejet d'eaux usées brutes dans les ruisseaux ou dans les nappes par l'intermédiaire d'un puits perdu.



Le non-respect de la réglementation expose désormais l'utilisateur à des pénalités, telles qu'indiquées dans le tableau suivant :

Type de pénalités	Montant	Fréquence
Les travaux ne sont pas réalisés dans le délai imparti après changement de propriétaire	200€ pénalités + 120€ dus au titre du Contrôle de Bon Fonctionnement	2 ans
Les travaux ne sont pas réalisés dans le délai imparti : dans le cas d'une pollution ou d'une situation d'insalubrité liée à l'assainissement	300€ pénalités + 120€ dus au titre du Contrôle de Bon Fonctionnement	1 an en absence d'ANC ou 4ans
Le Refus du Contrôle de Bon Fonctionnement	300€	2 ans
Les ouvrages rendus non accessibles :	300€ pénalités + 120€ dus au titre du Contrôle de Bon Fonctionnement	4 ans

Chaque propriétaire d'une installation d'assainissement non collectif est responsable de la qualité de son installation et contribue ainsi à la préservation et la lutte contre la pollution et l'insalubrité.

Le SPANC reste un service de conseil et d'appui à la mise en conformité, il peut apporter des astuces et conseils afin d'améliorer le fonctionnement des ouvrages d'ANC.

À Savoir ! Des aides financières de la part des départements de la Savoie et l'Isère sont mobilisables pour aider à la rénovation des installations d'assainissement non collectif !

Pour plus d'informations, contacter le SPANC par mail : spanc@cc-coeur-de-chartreuse.fr ou par téléphone : 04-76-66-65-27.



Bréves



Depuis le mois de septembre 2023, vous pouvez contacter le 3115 pour les urgences vétérinaires, ce numéro est gratuit (tarification numéro vert) et joignable 24h/24. Il suffit de composer son code postal et vous serez mis en relation avec un service vétérinaire de garde à proximité.

L'appel, la mise en relation et la communication sont 100% gratuits depuis les téléphones fixes et mobiles, tous opérateurs confondus.

L'objectif du 3115 est de lutter contre le développement des numéros surtaxés qui exploitent la détresse des propriétaires d'animaux face à une situation difficile.

N'hésitez pas à contacter le 3115 le cas échéant, ou à vous renseigner par le biais du site internet : www.urgences-veterinaires.fr.

CROIX-ROUGE SUR ROUES
Venir à vous où que vous soyez

ACCUEIL CONVIVIAL
Lien social
Echanges
Entraide

ÉCOUTE, ORIENTATION
Prise en charge individualisée
Accompagnement social

SERVICES SOLIDAIRES
Aide alimentaire et matérielle
Produits d'hygiène
Accès aux droits

contact :
Denise Van Meyel
06 41 15 79 21

La Croix-Rouge sur Roues est un dispositif mobile qui permet de rompre l'isolement et répondre aux besoins des plus démunis, grâce à un petit camion spécialement équipé.

Un jeudi sur deux, les personnes accompagnées rencontreront trois bénévoles formés pour les soutenir, les orienter et leur proposer une aide alimentaire voire matérielle. Cette action, résolument tournée vers l'humain et par son aspect itinérant, vient en parfait complément de celle du Centre Social.

Parole à l'opposition

Expression des élus de l'opposition

Cette année encore nous nous sommes abstenues au moment du vote du budget général de la commune.

Si nous ne sommes pas opposées aux travaux et sécurisation prévus, nous pensons qu'il est possible de les faire plus « sobrement » ; de plus, certains achats nous paraissent non appropriés voire non nécessaires.

Le budget de l'eau est très contraint, le projet de sécurisation de la traversée du Bourg sera très coûteux, les annonces de l'état concernant la dette nationale qu'il faudra résorber (sans doute avec moins de dotations aux collectivités), nous confortent dans l'idée qu'il faut préserver les finances.

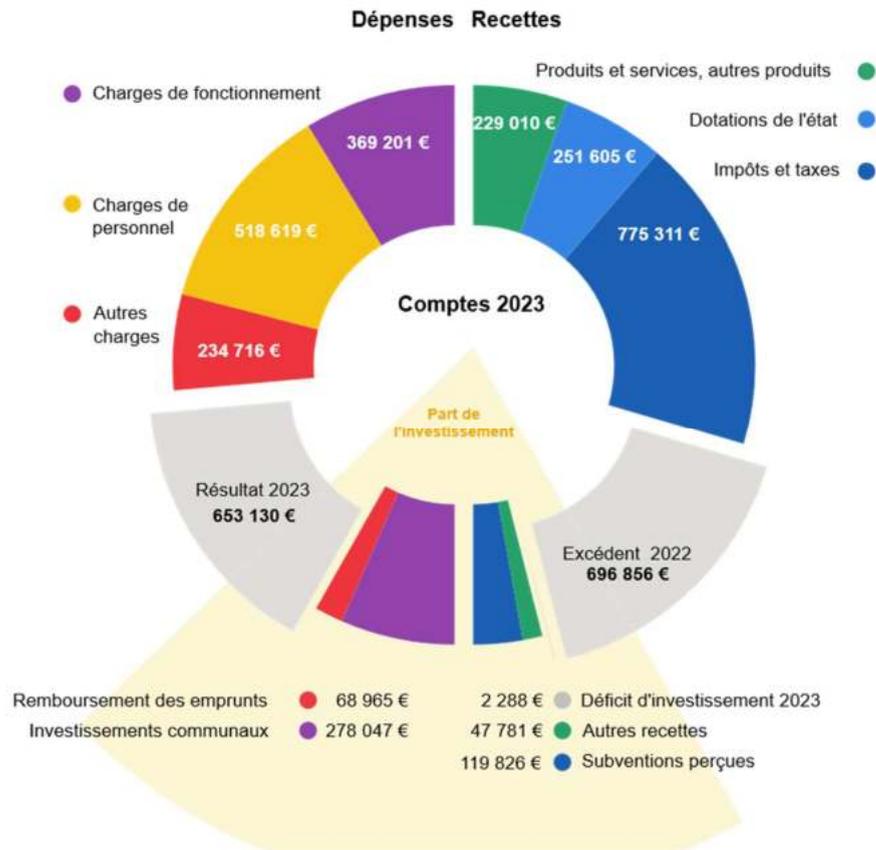
Le budget communal a d'ailleurs recueilli 9 voix pour et 6 abstentions.

Notre engagement au service de la commune reste sincère et profond.

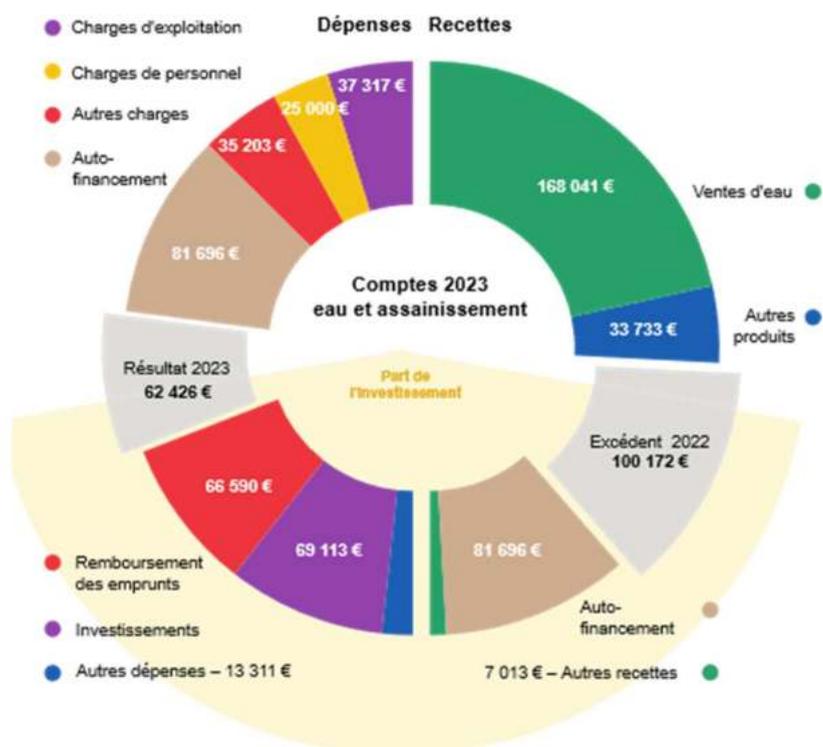
Isabelle et Martine

Résultats 2023

Commune

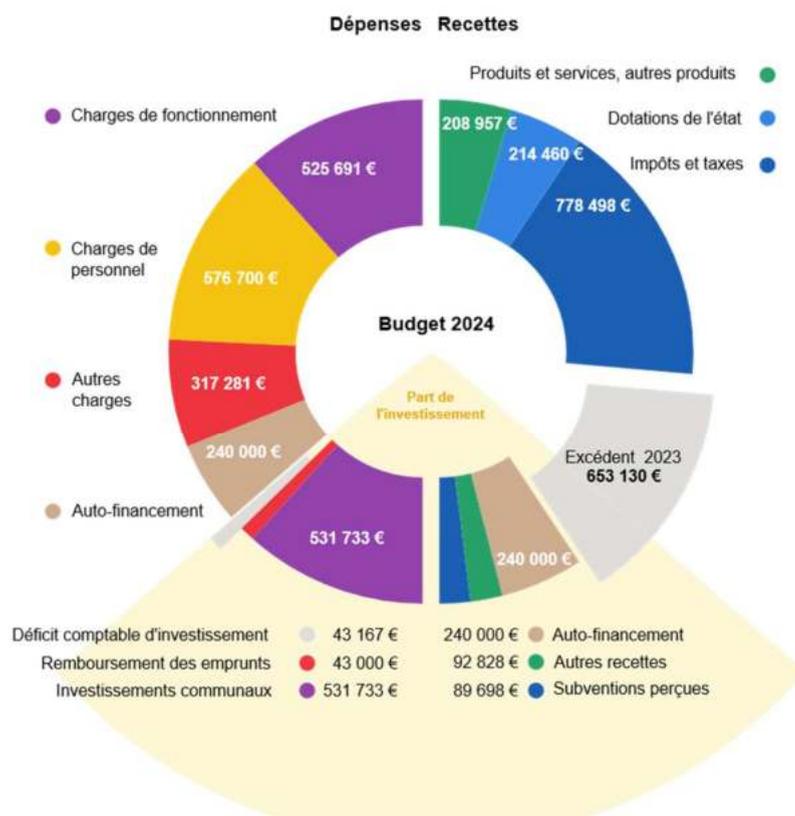


Eau et assainissement



Budgets prévisionnels 2024

Commune



Toujours dans un but d'amélioration de notre cadre de vie, les élus poursuivent le programme d'investissement sans toutefois augmenter les impôts locaux.

Une priorité est portée particulièrement sur la sécurisation des voies :

- la sécurité routière : traversée du village, finalisation traversée des Grollets
- La sécurité cyclable et piétonne : liaison cyclable entre centre Bourg et la Via Chartreuse, finalisation traversée des Lards

L'embellissement du village est mis en lumière :

- Réfection du lavoir, rénovation du pont à bascule,

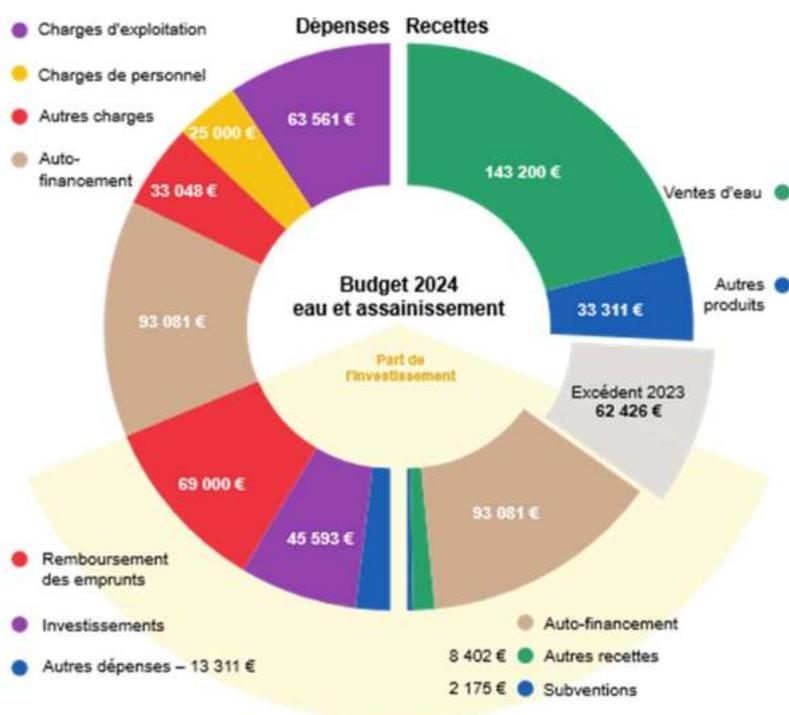
D'autres investissements matériels sont néanmoins nécessaires :

- Achat tracteur, achat lave-vaisselle cantine, matériel informatique école

Afin de prendre en considération les enjeux énergétiques, une étude thermique a été lancée sur tous les bâtiments communaux.

Eau et assainissement

Malgré une gestion rigoureuse du **budget de l'eau et de l'assainissement**, celui-ci reste fragile en raison d'une dette importante due aux travaux d'investissement d'assainissement antérieurs coûteux. C'est pour cette raison que les élus n'ont eu d'autre choix que d'augmenter le tarif de l'eau et de l'assainissement.



Dans nos associations

Des nouvelles du Sac à Jouets

Pour ce début 2024, le Sac à Jouets a encore innové :

Depuis février, nous proposons des soirées jeux en famille les deuxièmes vendredis du mois de 18h30 à 22h dans les locaux. Une dizaine de familles ont pu participer aux trois premières soirées, organisées par une animatrice ou un animateur du centre et un bénévole qui accueillent parents et enfants dans deux espaces distincts. L'occasion de découvrir ou redécouvrir des jeux de société et de faire du lien. Nous vous attendons nombreux dans les prochains mois, notamment avec les beaux jours, qui permettent d'utiliser l'espace extérieur ! Une date sera fixée ultérieurement.

Le 12 avril dernier a eu lieu la désormais traditionnelle chasse aux œufs devant l'école, permettant à une vingtaine d'enfants de participer à ce temps convivial, autour d'un verre de jus de fruits et d'un stand maquillage.

Merci à tous pour votre participation, familles et bénévoles !



En avril, le Sac à Jouets a proposé son premier camp à Villard de Lans. Encadrés par Pierre Parrau et Lucie Seys, 13 enfants entre 8 et 12 ans ont pu profiter des activités suivantes : spéléologie, patinoire, randonnée nocturne, pique-nique sous la neige, soirées, cinéma et boum, jeu d'orientation dans la ville.

Prochain rendez-vous en juillet avec un mini camp au camping du lac d'Aiguebelette prévu entre le 8 et le 12 juillet 2024.

A noter que l'organisation du camp a été rendue possible grâce à notre équipe de permanentes Jade LABUDA, Priscilla OURLIAC et Marion BILLON GRAND, mais aussi de nouveaux animateurs Romane GUEZEL, Candyce MAMAN et Elemiah SCALIA qui ont permis d'assurer l'accueil sur le centre de Saint Joseph de Rivière, durant les deux semaines de vacances scolaires.

N'oubliez pas de suivre l'actualité sur notre site : lesacajouets.fr.



Le Sou des écoles très actif

Comme chaque année le Sou des écoles organise des événements dont les profits sont reversés à l'école Claude Degaspéri.

En septembre la nouvelle équipe fraîchement élue s'est mise au travail pour organiser la célèbre et tant attendue soirée d'Halloween du 31 octobre.

A la fin décembre, le Père Noël est passé dans toutes les classes pour distribuer un cadeau à tous les enfants de l'école qui contenait un livre de la *Ressourcerie de Saint Laurent du pont*, une chaufferette pour se réchauffer les mains lorsqu'il fait froid et bien sûr des papillotes.

Pour accompagner le Courseton du 9 décembre et ravir les papilles des Riviérois et Riviéroises le Sou a proposé une vente d'Aligot dans la cour de l'école.

S'en est suivie la vente du Fromage du Jura pour tous les gourmands pendant leurs vacances d'hiver.



Cette année le Sou remet au goût du jour le Carnaval avec un défilé de déguisement dans le village et la mise à feu de Monsieur Carnaval pour dire au revoir à l'hiver. Malheureusement, la météo n'a pas permis de brûler Mr Carnaval sans risque mais ce n'est que partie remise.

La prochaine date sera le 28 juin pour la kermesse à partir de 16h30 dans la cour de l'école avec au menu :

Des jeux en bois pour les enfants

Une buvette pour les assoiffés

Une petite restauration pour les gourmands

Et le Tirage au sort de la tombola (vers 19h)

Merci à vous tous pour vos participations, c'est grâce à vous que le Sou peut organiser tous ces événements !

L'AG du Sou se déroule tous les ans après la rentrée de septembre, nous avons toujours besoin de nouvelles personnes !

Dans nos associations

L'AFR en voyage

Du 15 au 20 avril 2024, l'AFR est partie en voyage direction la Normandie. Parti en car, le groupe de 54 personnes est revenu avec des souvenirs inoubliables comme la découverte de magnifiques paysages ou encore le triste rappel du Débarquement sur les plages normandes en juin 1944 (dont cette année marque le 80ème anniversaire).

Visites de Honfleur, Deauville, Caen, la Côte de nacre, Etretat et ses falaises, le cimetière américain de Colleville-sur-Mer (Omaha Beach)... Une très belle découverte pour tous les participants déjà prêts à repartir pour une prochaine aventure à l'automne

Prochain voyage les 28 et 29 septembre 2024 destination la Vallée d'Aoste et ses beaux villages en Italie.

Ce voyage s'adresse en priorité à tous les riviérois pour qui l'AFR offre une petite participation financière et aux personnes extérieures à la commune pour compléter le car.

Dés que le programme sera finalisé, l'AFR commencera les inscriptions, soit autour du 15 juin. Renseignements et inscriptions auprès de Michelle Ghiotti 06 45 16 05 51 ou Maryse Francillon 06 81 53 15 72. (attention places limitées).

Fin de saison animée pour l'ASR

La fin de saison sportive approche à l'ASR mais les évènements ont été nombreux en ce printemps.

Cette saison 2023-2024, l'ASR compte 160 licenciés de tous les âges répartis dans 10 équipes.

Jamais le club n'a compté autant de joueuses et joueurs qui évoluent dans une ambiance très familiale !

Les nombreux bénévoles donnent beaucoup de leur temps pour la bonne marche du club et la nouvelle saison commence déjà à se préparer.

Le concours de pétanque du lundi de Pâques a été une grande réussite avec 70 doublettes

Le safari truites du samedi 18 mai a rassemblé de nombreux pêcheurs amateurs et passionnés.

La brocante du 2 juin au stade a connu un franc succès.



Ateliers Vacances scolaires

Les membres de l'AFR ont proposé aux petits Riviérois de 5 à 11 ans, un atelier gratuit pendant les vacances scolaires : fabrication de masques, peinture sur galets et toiles, cuisine... et goûter partagé.

Les bénévoles déplorent le peu d'enfants inscrits à ces ateliers qui font pourtant le bonheur de ceux qui sont présents .

Pour clore l'année scolaire un atelier est prévu le mercredi 26 juin 2024. Inscriptions dès à présent auprès de A. Cottin 06 70 52 62 47.

Projet d'un atelier « initiation au tricot et au crochet », si certains enfants de 8 à 12 ans sont intéressés (le faire savoir).

Activités Sportives AFR

Les cours de Pilate, stretching, bodywork, reprendront dès septembre 2024. Renseignements auprès de S.Pagniez au 06 84 48 82 35.

Le 27 octobre prochain, l'AFR proposera un repas sur place ou à emporter. Nous vous attendons nombreux !



Festivélo de Chartreuse

Le club VTT Chartreuse organise le 5ème Festivélo de Chartreuse le dimanche 30 juin 2024.

Cette randonnée VTT vous permettra de découvrir cette discipline et ses atouts pour la santé. A l'initiative de l'association locale VTT Chartreuse, cette manifestation festive et ludique est destinée aux familles, aux visiteurs de passage et aux amateurs locaux.

Venez découvrir la diversité des paysages du massif de la Chartreuse à deux roues ! Animation prévue sur la journée de 7h30 à 16h, divers parcours sont proposés adaptés à tous les niveaux et tous les âges !



Elément - terre

« Chaud devant, la forêt ! »

Parmi les menaces qui pèsent sur les forêts, le risque incendie est l'une des grandes préoccupations. Avec le réchauffement climatique, les étés très chauds et secs rendent la végétation plus vulnérable.

Soyons vigilants :

On estime que 9 feux sur 10 sont d'origine humaine, souvent involontaire. Tout ce qui peut générer une étincelle ou une surchauffe est très dangereux, en présence de végétation : cigarette, barbecue, travaux (étincelles et appareils thermiques), véhicules motorisés, bout de verre (effet loupe)... Prévenir les incendies en évitant ceci à proximité d'une forêt constitue la base. En cas de départ de feu, il est possible d'essayer de l'éteindre avec de la terre ou du sable, mais surtout pas en tapant avec des branches. Cela attise les flammes ! Prévenir le 18 immédiatement est indispensable pour limiter les dégâts.

Quelle réglementation pour les citoyens ?

En Isère, un arrêté préfectoral de 2017 réglemente l'emploi du feu à moins de 200 mètres d'une lisière forestière, selon les périodes et les usages.

Une forêt à partager

Pour la bonne cohabitation de tous en forêt, respectons ces quelques règles de base :

- En période de chasse, s'habiller visiblement. En Isère, il n'y a pas de chasse le vendredi.
- S'il y a un chantier forestier, faire demi-tour ou changer d'itinéraire.
- Ne pas se garer sur les pistes forestières, ni sur les espaces de stockage des bois.
- Rester sur les sentiers balisés, pour respecter la végétation au sol.
- Adapter son allure selon le contexte et la visibilité pour éviter les accidents.
- Ne pas cueillir de manière abusive. Rester dans les limites de l'usage familial et se renseigner sur les espèces réglementées.

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues **loin de la végétation** qui peut s'enflammer



Jeter ses mégots **dans un cendrier** et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture



Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et prévoir un **extincteur** à portée de main



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en **appelant le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision



S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable



Rester informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie

Chaque geste compte
PRÉSERVONS NOS RESSOURCES

feux-foret.gouv.fr

A l'eau ?

Une plateforme permet de s'informer à tout moment sur le niveau de sécheresse locale et les actions mises en œuvre pour préserver la ressource en eau. Le site vigieau.gouv.fr est très simple d'utilisation, il suffit de rentrer son adresse postale pour avoir accès au niveau de sécheresse et aux restrictions mises en place pour les eaux souterraines, les cours d'eau et l'eau potable.



En Chartreuse

BIODÉCHETS : un déchet en moins, une ressource en plus !

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse met à votre disposition :

COMPOSTEURS

25€
VOLUME : 400L
 Profondeur : 82 cm | Largeur : 81 cm
 Hauteur : 80 cm

30€
VOLUME : 600L
 Profondeur : 96 cm | Largeur : 88 cm
 Hauteur : 80 cm

Produisez
votre
compost !

LOMBRICOMPOSTEURS

30€
VOLUME : 17L
 Hauteur de fonctionnement variable : 60 et 69 cm
 Recommandé pour une famille de 1 à 4 personnes

Vous habitez un immeuble, une résidence ?
 Nous vous aidons à installer un site de
 compostage partagé près de chez vous.



BROYEURS

Moins d'aller-retours en déchèterie ?

Broyez vos tailles d'arbres, haies et arbrustes
 et utilisez votre broyat au jardin !
 La Communauté de Communes Cœur de
 Chartreuse vous accompagne et subventionne
 l'achat de broyeurs de végétaux, neufs ou
 d'occasion, individuels ou mutualisés.



CŒUR DE CHARTREUSE
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DÉCHÈTERIE d'Entre-deux-Guiers

HORAIRES D'OUVERTURE

	ÉTÉ du 1 ^{er} avr. au 31 oct.	HIVER du 1 ^{er} nov. au 31 mars
Lundi	14h-18h	13h-17h
Mardi	8h-12h	8h-12h
Mercredi	8h-12h	8h-12h
	13h-17h	
Jeudi	9h-13h	8h-13h
	14h-18h	14h-17h
Vendredi	14h-18h	13h-17h
Samedi	8h-12h	8h-12h
	13h-17h	13h-17h

Broyage

La communauté de communes Cœur de Chartreuse a instauré un dispositif d'aide à l'achat de broyeurs de végétaux. Il s'agit d'une subvention dont le montant est fixé à :

- 20% du prix d'achat TTC d'un broyeur dans la limite de 200€ par broyeur neuf ou d'occasion pour un seul foyer.
- 25% du prix d'achat TTC d'un broyeur dans la limite de 250€ par broyeur neuf ou d'occasion acheté par un groupement de deux foyers.
- 30% du prix d'achat TTC d'un broyeur dans la limite de 300€ par broyeur neuf ou d'occasion acheté par un groupement de trois foyers et +.

Compostage individuel ou partagé

La communauté de communes Cœur de Chartreuse met à disposition de ses administrés des composteurs individuels en bois (plusieurs volumes disponibles) et des lombricomposteurs et aide à la mise en place de sites de compostage. Le service déchets propose des conseils et organise des formations tout au long de l'année. Depuis 10 ans, la collectivité s'appuie sur un réseau de guides composteurs bénévoles.

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le service déchets de la communauté de communes.

Infos pratiques

A vos agendas...

JUILLET

- Jeudi 04 : Spectacle folklore / Festival des Cultures
Samedi 06 : Feux d'artifice

SEPTEMBRE

- Dimanche 1er : Bol d'Air / Comité des Fêtes
Jeudi 12 : Réunion publique chemins ruraux

OCTOBRE

- Jeudi 10 : Don du Sang
Samedi 12 : Exposition culture et patrimoine
Dimanche 27 : Vente à emporter / AFR
Jeudi 31 : Soirée Halloween / Sou des Ecoles

NOVEMBRE

- Samedi 9 dimanche 10 : Bourse aux Jouets / CSPG
Samedi 23 : Soirée choucroute / Comité des Fêtes
Samedi 30 : Installation décorations de Noël

MAIRIE

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture de l'accueil public :

- Lundi : 16h00 - 19h00,
Mardi, mercredi, vendredi : 8h30 - 11h30,
Jeudi : 14h00 - 17h00,

Contactez la mairie :

- 04 76 55 21 69 /accueil.mairiestjo@orange.fr
Site : www.saint-joseph-de-riviere.fr

Permanences des élus :

Madame le Maire vous accueille sur rdv le jeudi entre 16h et 18h.

Monsieur Roger Journet, adjoint à l'urbanisme vous accueille sur rdv le jeudi entre 16h30 et 18h.

Contactez la cantine :

cantine.mairiestjo@orange.fr

Contactez le service périscolaire :

periscolaire.mairiestjo@orange.fr

Contactez la bibliothèque :

Tél : 04 76 06 21 37

Mail : bib.saintjo@orange.fr

Consulter le site école Claude Degasperi :

<https://ecole-degasperi-st-joseph-de-riviere.web.ac-grenoble.fr/>

FESTY FAMILLE

DU 8 AU 25 JUILLET 2024
DU LUNDI AU JEUDI DE 14H À 19H30

STADE CHARLES BOURSIER
ST LAURENT DU PONT

centre social
des pays du Guiers

A FESTY, VOUS RETROUVEREZ TOUT L'ESPRIT DU CENTRE SOCIAL :
De la gaieté, de la convivialité et de la disponibilité.
Un espace aménagé, « esprit VACANCES », conçu pour les familles, les petits, les grands, tous les habitants.

A FESTY, VOUS POURREZ :
Vous rencontrer, échanger, jouer, vous détendre...
Être accueillis en toute simplicité.

A FESTY, VOUS VOUS RÉGALEREZ AVEC :
Des activités ludiques, créatives, sportives...
Et la bonne humeur de nos équipes.

FESTY, C'EST AUSSI :

DES CONCERTS
LES JEUDIS
SOIRS

REJOIGNEZ-NOUS SEUL OU ACCOMPAGNÉ CAR FESTY C'EST POUR VOUS !
UNE ENVIE, UNE IDÉE, UNE COMPÉTENCE À PARTAGER, TOUT EST POSSIBLE ENSEMBLE !

Gratuit

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET SUR LA PLAQUETTE FESTY !!!